



Formations 2017-2018

programme de formation mis en œuvre par :



institut de formation, recherches, études du sanitaire et social

12, rue des Dunes - 75019 Paris



Membres des comités de groupe	3 au 5 janvier 2017 OU 4 au 6 décembre 2018	<ul style="list-style-type: none"> Connaître la CFDT : valeurs, fonctionnement, positions. Maîtriser ce qu'est un comité de groupe, son fonctionnement, les missions des membres du comité de groupe. Intégrer la notion de travail d'équipe dans sa pratique de membre d'un comité de groupe. S'approprier la notion de mandat fédéral dont les droits et obligations du mandat. Apprendre à rendre compte de son mandat en communiquant. Connaître les modalités de recours à l'expertise et en comprendre la pertinence. 	Membres des comités de groupe des branches lucrative et libérale
--------------------------------------	---	---	--

Les sources de droit du secteur privé	10 au 12 janvier 2017 OU 30 janvier au 1er février 2018	<ul style="list-style-type: none"> Connaître les différentes sources de droit du travail dans le secteur privé. Utiliser les textes législatifs et réglementaires dans le cadre de la pratique syndicale. Savoir faire de la connaissance des textes un outil de développement de la CFDT santé-sociaux. Apprendre à valoriser ses connaissances au service du collectif. 	Tout adhérent du secteur privé (sanitaire, social, médico-social)
--	---	---	---

FPTLV	17 au 19 janvier 2017 OU 9 au 11 janvier 2018	<ul style="list-style-type: none"> Maîtriser les textes de base sur la formation professionnelle tout au long de la vie (FPTLV) et le dispositif de validation des acquis. Analyser et s'approprier un accord de branche ou un accord national et sa déclinaison dans l'entreprise ou l'établissement. Participer à la construction du plan de formation. Savoir préparer un plan de travail en lien avec la formation. 	Adhérents du privé et du public souhaitant se familiariser avec les nouvelles règles en matière de formation professionnelle
--------------	---	---	--

Statut public	31 janvier au 2 février 2017 OU 7 au 9 novembre 2017 OU 13 au 15 mars 2018 OU 7 au 9 novembre 2018	<ul style="list-style-type: none"> Connaître le statut de la Fonction publique hospitalière et utiliser les textes réglementaires dans le cadre de la pratique syndicale. Savoir faire du statut un outil de développement syndical. 	Tout adhérent du secteur public (sanitaire, social, médico-social)
----------------------	---	--	--

Mandatés aux commissions de réforme	10 au 12 mai 2017 OU 4 au 6 avril 2018	<ul style="list-style-type: none"> Maîtriser ce qu'est une commission de réforme, son fonctionnement et son rôle. Se situer en tant que militant CFDT dans sa fonction de mandaté aux commissions de réforme. Connaître les procédures légales et réglementaires. Savoir appréhender une problématique et construire une défense. Nourrir l'action revendicative des sections syndicales dans un cadre collectif. Savoir élaborer des modalités de compte rendu et de valorisation de son mandat. Valoriser son action en communiquant. 	Militants siégeant dans les commissions de réforme départementales
--	--	--	--

Animateurs de formation	20 au 23 juin 2017 OU 12 au 15 juin 2018	<ul style="list-style-type: none"> Clarifier les rôles et fonctions de l'animation. Comprendre les enjeux du démarrage d'une formation. S'initier aux principaux éléments constitutifs de la pédagogie des adultes. Clarifier le lien entre objectifs pédagogiques, méthodes, techniques, outils et supports. Gérer un groupe en formation. Animer une séquence de formation. Cerner la place de l'évaluation en formation. 	Tous militants ayant un projet d'animation de formation syndicale dans le réseau fédéral Animateurs de formation débutants
--------------------------------	--	--	---

Développer la section - Proposer l'adhésion	19 au 21 décembre 2017 OU 15 au 17 mai 2018	<ul style="list-style-type: none"> S'approprier la fonction de développeur. Acquérir les connaissances pour pouvoir élaborer un plan de développement de section. Apporter des appuis pratiques pour proposer l'adhésion. Permettre aux stagiaires de proposer à leur section un projet de développement. 	Militants de section souhaitant s'impliquer dans le développement
--	---	---	---

La négociation	14 au 16 novembre 2017 OU 6 au 8 novembre 2018	<ul style="list-style-type: none"> Connaître l'histoire de la négociation dans la société française et à travers l'évolution de la CFDT. Valoriser la place de la négociation dans la CFDT. Savoir repérer la notion d'intérêt réciproque et d'interdépendance des acteurs de la négociation. Définir une stratégie d'action de la négociation. Savoir communiquer sur les résultats de la négociation. 	Adhérents du privé et du public souhaitant se former à la négociation
-----------------------	--	--	---

Politique financière au Service de l'action syndicale	8 au 12 octobre 2018	<ul style="list-style-type: none"> Connaître la politique de financement de la santé et le rôle que peut y jouer la CFDT. Connaître l'organisation financière des EPS (établissements publics de santé). Construire une politique revendicative en lien avec la politique financière. Communiquer sur les positions CFDT. 	Élus CTE d'établissements sanitaires publics ayant suivi la formation « Élus au CTE »
--	----------------------	---	---

Elus au CTE Niveau I	Organisation départementale en contractualisation avec le pôle formation syndicale. (réservée aux syndicats des régions n'ayant pas contractualisé avec l'IFRESS)	<ul style="list-style-type: none"> Définir le rôle de l'élu CFDT au CTE. S'approprier les attributions du CTE en lien avec la CFDT et les systèmes sanitaires, sociaux et médico-sociaux. Connaître les rôles, pouvoirs et fonctionnement du CTE. Définir les missions et activités de l'élu CFDT au CTE. Construire, coordonner et mettre en œuvre les revendications de la section avec le CTE. Savoir agir syndicalement sur la politique sociale de l'établissement. 	Nouveaux élus au CTE
-----------------------------	--	--	----------------------

Elus au CTE Niveau II	Organisation départementale en contractualisation avec le pôle formation syndicale. (réservée aux syndicats des régions n'ayant pas contractualisé avec l'IFRESS)	<ul style="list-style-type: none"> Faire une analyse des pratiques et du fonctionnement du mandat d'élu au CTE. Maîtriser le cadre législatif et réglementaire pour s'y référer dans l'action syndicale. Apprendre à construire un projet revendicatif collectif. Communiquer pour nourrir l'action syndicale et la mener. Appréhender son rôle d'élu au CTE, comme acteur de la vie syndicale dans les structures CFDT (syndicat, sections) et pouvoir y intervenir comme force de proposition. 	Élus au CTE ayant suivi le niveau I dans une mandature précédente
------------------------------	--	---	---

Elus au CAP	Organisation départementale en contractualisation avec le pôle formation syndicale	<ul style="list-style-type: none"> Se situer dans son rôle d'élu en tant que militant CFDT. Connaître le rôle des CAP (Commissions administratives paritaires), leurs attributions, leur organisation et leur fonctionnement. Définir les missions et tâches de l'élu CFDT aux CAP. Valoriser l'action des élus CFDT aux CAP. 	Élus aux CAP locales ou départementales
--------------------	--	---	---



Instance décisionnelle du syndicat	Organisation départementale en contractualisation avec le pôle formation syndicale	<ul style="list-style-type: none"> Comprendre le rôle du conseil et les missions des conseillers dans le cadre du fonctionnement démocratique de la CFDT. Connaître les différents secteurs d'activité du champ de compétence fédérale, les décideurs et les financeurs. Comprendre la démarche projet pour élaborer, valider et conduire un plan de travail. 	Membres de l'instance politique et décisionnelle du syndicat
---	--	--	--

Exécutif de syndicat	Organisation départementale en contractualisation avec le pôle formation syndicale	<ul style="list-style-type: none"> Clarifier les fonctions du syndicat. Définir les différentes responsabilités au sein de l'exécutif. Acquérir des outils de diagnostic et d'analyse. Construire un plan d'action et de communication. 	Membres de l'instance exécutive du syndicat Bureau/Commission exécutive
-----------------------------	--	---	--

Prise en charge collective des conditions de travail	2017 : dates à fixer avec les structures Organisation départementale en contractualisation avec le pôle formation syndicale	<ul style="list-style-type: none"> Les syndicats seront en capacité de convaincre les sections de la nécessité de définir et construire des projets d'amélioration des conditions de travail en tenant compte de l'expression des salariés. Aider les syndicats à mieux se structurer et fonctionner pour permettre la prise en charge collective de la priorité revendicative d'amélioration des conditions de travail. Les syndicats doivent connaître les éléments constitutifs des conditions de travail. Ils doivent connaître et pouvoir mobiliser les différents acteurs et leviers dans leur champ de compétences respectifs tant en interne CFDT qu'en externe. Ils devront être en capacité de construire, organiser et conduire, un projet et un plan d'action visant à l'amélioration des conditions de travail, formalisé dans leur plan de travail. Ils devront être en capacité de valoriser l'action de la CFDT dans une perspective de développement. 	Exécutifs de syndicat en interdépartemental ou régional
---	--	--	---



Cursus long des secrétaires de syndicats	Session 1 21 au 23 mars 2017 Session 2 5 au 7 septembre 2017 Session 3 5 au 7 décembre 2017 Session 4 20 au 22 mars 2018 Session 5 16 au 18 octobre 2018	<ul style="list-style-type: none"> Se définir sa propre méthodologie de gestion quotidienne et d'administration du syndicat. Apprendre à conduire des réunions tout en amenant le débat et en suscitant la prise de décision. Apprendre à gérer ses tâches et missions quotidiennes avec méthode, rigueur et organisation. Acquérir des capacités pour construire une méthodologie de préparation des élections professionnelles pour les gagner. Apprendre à gérer les ressources militantes du syndicat. Être capable de proposer, gérer et suivre la politique de communication interne et externe du syndicat. Savoir mettre en œuvre un congrès sous ses différents aspects. 	Secrétaires de syndicat en responsabilité ayant suivi une formation de base de secrétaire de syndicat
---	--	--	---

Responsable de SSE (Section Syndicale d'Etablissement ou d'Entreprise)	Session 1 3 et 4 mai 2017 Session 2 7 au 9 juin 2017 Session 1 23 et 24 mai 2018 Session 2 11 au 13 septembre 2018	<ul style="list-style-type: none"> Identifier la fonction de responsable et les missions qui s'y rattachent. Situer la section syndicale dans la CFDT. Acquérir des outils de travail en équipe, de management et de prise de décision pour mieux assumer sa fonction de responsable de SSE. Apprendre à construire le projet de la section dans l'établissement. Organiser la section autour de l'action syndicale. 	Secrétaires de section syndicale (Public) Délégués syndicaux (Privé)
---	---	---	---

CNFRI	Session 1 14 au 17 mars 2017 Session 2 17 au 19 octobre 2017 Session 3 6 au 8 février 2018	<ul style="list-style-type: none"> Connaître la CFDT, ses valeurs, à la lumière de son histoire. Comprendre l'organisation de la CFDT et son fonctionnement. Appréhender l'évolution des relations sociales dans notre champ fédéral. Intégrer l'évolution du syndicalisme français dans le rôle de responsable pour s'y situer. Acquérir les connaissances nécessaires à la compréhension du champ fédéral dans sa globalité, des systèmes sanitaire, social et médico-social. Appréhender le financement des différents systèmes et leurs évolutions. Connaître la perception des différents acteurs du système de santé. Savoir repérer les différents niveaux d'action syndicale pour s'y situer. Comprendre le fonctionnement d'une organisation. Connaître les méthodes de diagnostic d'une organisation. Clarifier la notion de responsabilité individuelle et collective. Appréhender la notion de « changement » dans une organisation. 	Secrétaires de syndicat Membres de bureau ou conseil de syndicat et d'UPR Futurs responsables de syndicat Conseillers fédéraux
--------------	--	--	---

Défenseur juridique public 2ème niveau	12 au 15 septembre 2017	<ul style="list-style-type: none"> Connaître les éléments nécessaires à la conduite d'un contentieux. Savoir rédiger une requête. Assurer le suivi d'un dossier contentieux. Maîtriser les modalités de prise en charge fédérale d'un contentieux et l'organisation du réseau juridique. Situer le rôle du DJP comme acteur de la politique du syndicat. 	Défenseurs (ou futurs défenseurs) juridiques public de syndicat.
---	-------------------------	---	--

Trésoriers de syndicat	12 au 14 décembre 2017	<ul style="list-style-type: none"> Définir les missions du trésorier. Clarifier le rôle politique du trésorier. Appréhender les techniques budgétaires et la construction d'un budget (élaboration, construction, budget prévisionnel, bilan, compte de résultat, suivi). 	Trésoriers de syndicat en responsabilité
-------------------------------	------------------------	--	--

Délégués Syndicaux Centraux et Délégués Syndicaux d'Entreprise (multidépartmentales)	13 au 15 novembre 2018	<ul style="list-style-type: none"> Se clarifier individuellement et collectivement sur les rôles et missions du Délégué Syndical Central à la Fédération santé-sociaux. Être capable de traduire en objectifs opérationnels et en actions les orientations politiques de la Fédération en concertation avec elle, sur sa branche professionnelle. Se définir une méthodologie pour renforcer le lien avec son syndicat d'origine et avec les syndicats des adhérents de son entreprise, qui intègre l'élaboration d'une carte ouvrière. S'approprier la charte des DSC de la Fédération. Définir ce que doit être un compte rendu de mandat pour le formaliser. Se mettre en capacité de travailler en réseau et d'animer l'équipe CFDT de son entreprise, notamment en ce qui concerne l'organisation des élections professionnelles. Définir une stratégie de communication propre aux adhérents et salariés de l'entreprise. 	Délégués syndicaux centraux et d'entreprises multidépartmentales
---	------------------------	--	--

Défenseur juridique public 1er niveau	11 au 14 décembre 2018	<ul style="list-style-type: none"> Savoir conduire une recherche de textes se rapportant à une situation donnée. Savoir lire et interpréter les textes réglementaires. Analyser la légalité d'une décision administrative. Rendre compte de son analyse. Proposer des modes d'actions à entreprendre au syndicat. 	Défenseurs (ou futurs défenseurs) juridiques public de syndicat.
--	------------------------	--	--

Inscriptions et renseignements auprès du pôle formation syndicale de la Fédération CFDT santé-sociaux
Roxane Moratille (assistante) : 01 56 41 52 04 - rmoratille@sante-sociaux.cfdt.fr